



**PRIMA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2021**  
**28 È 29 DI GHJENNAGHJU DI U 2021**  
**1ERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2021**  
**28 ET 29 JANVIER 2021**

**2021/E1/006**

**Question orale déposée par Mme Catherine COGNETTI-TURCHINI**  
**Au nom du groupe « Andà per Dumane »**

**OBJET : Gestion des Déchets**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Lors de la dernière session, nous devons examiner un rapport intitulé « plan territorial de prévention et de gestion des déchets et de l'économie circulaire », le troisième du genre depuis 2015. La Corse traîne avec elle le dossier des déchets et contrairement aux affirmations que vous présentiez à la presse en 2015, vous n'avez pas réussi à « régler le problème des déchets en 6 mois ».

Vous ne pouvez plus désormais échapper à vos responsabilités.  
Mais j'ajouterais, nous ne pouvons plus échapper à nos responsabilités.

Le problème des déchets est à ce point préoccupant qu'il nécessite l'énergie de tous pour en venir à bout. Notre population nous regarde et s'interroge sur notre capacité à le résoudre collectivement.

Alors, pourquoi avez-vous fait le choix de reporter « in extremis » lors de la précédente session, la présentation du rapport ?

Pourquoi notre groupe doit-il constater avec regret que malgré vos promesses, pour la session qui nous réunit aujourd'hui, l'ordre du jour n'appelle pas à l'examen de ce dossier, éminemment sensible et d'une urgence absolue.

... / ...

Doit-on se résoudre à exposer nos concitoyens, durement frappés par la crise de la pandémie au COVID-19, à une nouvelle crise des déchets aux conséquences non maîtrisées ?

Doit-on encore différer les décisions qui impactent déjà les générations futures ?

Monsieur le Président du Conseil Exécutif, nous vous rejoignons dans l'objectif de mettre en place des pratiques vertueuses en matière de tri.

Mais quel moyens et quelles ressources entendez-vous précisément donner aux intercommunalités ?

S'agit-il d'une absence de moyens ?

Vous vous dites prêt à exporter les déchets sans la moindre hésitation malgré le coût exorbitant de cette opération qui rejaillira sur nos enfants et l'image donnée à notre île.

Ne devrait-on pas débattre des moyens à mettre en place pour maîtriser les coûts ?

- Pourquoi faire supporter aux Corses le coût du transport des containers qui repartent à vide sans récupérer les déchets amenés à l'aller ?
- Comment inciter à la vertu du tri sans reconnaître les efforts de ceux qui trient et participent à la limitation des quantités de déchets à traiter ?

Vous fustigez l'enfouissement en disant que c'est la pire des solutions mais vous savez que la saturation des aires ouvertes à ce jour conduit à envisager un projet de nouveau site. N'entendez-vous pas les doutes des générations plus jeunes à qui l'on enseigne très tôt la vertu des comportements écoresponsables et qui nous regardent nous enliser dans nos contradictions ?

N'entendez-vous pas la colère de la population qui s'inquiète pour sa santé et celle des générations à venir, des conséquences néfastes de l'enfouissement surtout quand les circuits d'élimination des déchets de soins à risque infectieux ou des médicaments anticancéreux très toxiques ne sont pas tous en conformité avec la réglementation ?

Comme vous le savez, les élus de terrains et le public sont majoritairement opposés au projet d'implantation de tout nouveau site sachant pertinemment que cette option ne règlera pas les problématiques de déchets auxquelles notre île est confrontée.

Mais en l'état, comment faire sans unités de valorisation thermique ?

Courageusement et de façon pragmatique, le Président de l'Office de l'Environnement avait fait figurer, et pour la première fois, une mention sur la thermo valorisation des déchets.

Nous demandons depuis fort longtemps pour notre part, une étude, pour être fixés concrètement, sur l'impact environnemental et financier d'une solution utilisée souvent ailleurs.

... / ...

Pourquoi, alors même que des voix divergentes au sein de votre propre majorité sont favorables à cette étude, s'entêter dans une position de refus en nous opposant le veto de la réglementation européenne ?

Vous avez, par la suite, reconnu que les directives européennes ne sont pas opposées au procédé.

Alors Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

- Quand nous présenterez-vous le rapport sur le plan déchet ?
- De quels moyens et de quelles ressources les intercommunalités seront-elles dotées ?
- Abandonnerez-vous l'idée budgétivore d'exporter nos déchets pour les faire brûler ailleurs ?
- Quels objectifs légaux en matière de tri et quelles limites à l'enfouissement allez-vous fixer ?
- La question de la thermo valorisation sera-t-elle évoquée dans le rapport ?

Je vous remercie.